Evaluations Nationales : il est temps qu’elles cessent !

mercredi 30 septembre 2026, par CGT Educ Rhône

Pourquoi toutes les classes d’élémentaire vont-elles, à nouveau, consacrer du temps à des évaluations standardisées imposées dès la deuxième semaine de cette rentrée scolaire 2026 ?
Les arguments pédagogiques manquent : la conférence de consensus du CNESCO a rappelé que la recherche en éducation s’accorde pour dire que les évaluations qui sont utiles aux progrès des élèves sont celles qui sont conduites par leurs enseignant-es au plus près des apprentissages dans la classe, au plus près du cheminement des élèves en train d’apprendre. A l’opposé, les évaluations imposées sont les plus normatives qui soient, elles génèrent ainsi des mises en difficulté d’élèves par leur nature même. Les évaluations nationales ne sont ni un outil pour les professeur-es des écoles, ni un levier de lutte contre les inégalités scolaires ou une base de remédiation pour les élèves, bien au contraire.

Tribune des OS du 1er degré

publiée à l’occasion de l’ouverture des évaluations nationales standardisées dans toutes les classes d’élémentaire le 07 septembre 2026

Arrêter le pilotage délétère et redonner sens au métier enseignant : Abandon des évaluations nationales !

Pourquoi toutes les classes d’élémentaire vont-elles, à nouveau, consacrer du temps à des évaluations standardisées imposées dès la deuxième semaine de cette rentrée scolaire 2026 ?

Les arguments pédagogiques manquent : la conférence de consensus du CNESCO a rappelé que la recherche en éducation s’accorde pour dire que les évaluations qui sont utiles aux progrès des élèves sont celles qui sont conduites par leurs enseignant-es au plus près des apprentissages dans la classe, au plus près du cheminement des élèves en train d’apprendre. A l’opposé, les évaluations imposées sont les plus normatives qui soient, elles génèrent ainsi des mises en difficulté d’élèves par leur nature même. Les évaluations nationales ne sont ni un outil pour les professeur-es des écoles, ni un levier de lutte contre les inégalités scolaires ou une base de remédiation pour les élèves, bien au contraire.

Alors pourquoi sont-elles imposées, encore et encore, à tous les échelons de l’école élémentaire, malgré l’absence d’adhésion des professionnel-les concerné-es ? Parce qu’elles sont au centre des dispositifs de contrôle des métiers de l’enseignement au détriment de la liberté pédagogique, et qu’elles instaurent une logique de tri et de mise en concurrence. Depuis 10 ans de gouvernements Macron, les réformes et dispositifs se sont accumulés : vadémécum d’Éducation prioritaire, formation continue qui intègre des visites-contrôles dans les classes y compris des PE expérimenté-es, « résidences pédagogiques », nouveau référentiel de la direction d’école qui prévoit notamment la présentation des résultats en conseil d’école, réécriture des programmes autour des items de ces évaluations, pilotage par les rectrices et recteurs des pratiques professionnelles, avec le « conseil académique des savoirs fondamentaux » sur la base des indicateurs des évaluations, évaluations d’école autour des résultats aux évaluations nationales, …

De plus, à l’heure où le ministère fait preuve de sa très grande fragilité face aux cyberattaques, la question de la sécurisation du recueil et du stockage des données se pose de façon cruciale et urgente.

Tribune intersyndicale en opposition aux évaluations